

Le candidat peut prendre connaissance de ce document.

L'EXAMINATEUR EST NÉANMOINS LA SEULE PERSONNE HABILITÉE À LE REMPLIR.

Grille d'évaluation de la production orale B2

1 MONOLOGUE SUIVI : DÉFENSE D'UN POINT DE VUE ARGUMENTÉ

Peut dégager le thème de réflexion et introduire le débat.	0	0.5	1	1.5			
Peut présenter un point de vue en mettant en évidence des éléments significatifs et / ou des exemples pertinents.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
Peut marquer clairement les relations entre les idées.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	

2 EXERCICE EN INTERACTION : DÉBAT

Peut confirmer et nuancer ses idées et ses opinions, apporter des précisions.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
Peut réagir aux arguments et déclarations d'autrui pour défendre sa position.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3

POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE

Lexique (étendue et maîtrise) Possède une bonne variété de vocabulaire pour varier sa formulation et éviter des répétitions ; le vocabulaire est précis mais des lacunes et des confusions subsistent.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4		
Morphosyntaxe A un bon contrôle grammatical, malgré de petites fautes syntaxiques.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5
Maîtrise du système phonologique A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3				

NOM DE L'EXAMINATEUR :

NOM DU CANDIDAT :

CODE CANDIDAT : -

NOTE : /25

Après évaluation du candidat, cette grille doit être rattachée à la copie DELF B2.